

Publié le 10 juin 2025

Jean-Michel Molette (La Poste Solution Business) « Une évidence de se rapprocher des Epl »

La FedEpl et La Poste Solution Business, Branche Services-Courrier-Colis (BSCC) de La Poste, ont renouvelé leur partenariat en 2025. Jean-Michel Molette, Directeur Business Unit Nouveaux Services nous explique les raisons d'un tel rapprochement. Au cœur de cette convergence : le rôle clé des services publics dans la cohésion sociale. Entretien.



Dans quel contexte s'inscrit le renouvellement du partenariat entre La Poste Solution Business et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales ?

Les Epl ont besoin de partenaires fiables capables d'accompagner le secteur public local dans les grandes transitions territoriales et environnementales. Pour la Poste, et en particulier pour l'entité de la Branche Services-Courrier-Colis (BSCC) qui gère les Nouveaux Services, le secteur public local est absolument clé. Nos domaines d'expertises : l'efficacité énergétique, le recyclage et le réemploi, la logistique de proximité, la connaissance du territoire et des administrés grâce à la data ou encore de la mobilité douce... font largement écho aux préoccupations du secteur public local. C'était donc une évidence pour nous de nous rapprocher : pour nous permettre de mieux appréhender les attentes et les enjeux des Epl ; pour mieux faire connaître nos solutions auprès des acteurs réunis autour de la

Fédération : que ce soit donc autour du financement de la rénovation énergétique, de la gestion de parc de vélos ou trottinettes, du portage de repas, ou encore de collecte de données au domicile des administrés par les facteurs. C'est la raison pour laquelle nous avons signé un contrat de partenariat en 2024, renouvelé en 2025 avec pour objectif de travailler en commun au développement des territoires.

Quelle est la proposition de valeur de La Poste Solution Business et comment accompagne-t-elle les Epl ?

Notre contrat de service avec les Epl est de faciliter et optimiser la vie des entreprises et des acteurs du service public pour favoriser, voire faire advenir, un quotidien plus désirable en territoires. Concrètement, nous soutenons l'emploi local, nous permettons aux acteurs locaux d'externaliser un certain nombre de problèmes (gestion de la complexité réglementaire, aides à la rénovation énergétique, interventions à domicile pour aller à la rencontre des administrés, état des lieux...), et nous créons les conditions pour favoriser le bien vivre en territoire (mobilités douces, portage de repas pour les collectivités...). Cette promesse est rendue possible grâce à nos 60 000 facteurs, notre ancrage et notre maillage territorial, l'expertise de nos filiales et, bien sûr, la confiance en la marque La Poste.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets des actions que vous menez ?

Concernant la rénovation énergétique, depuis 2020, avec notre filiale Économie d'Énergie, nous avons accompagné plus de 2 millions de projets, accélérant significativement la rénovation des logements individuels et collectifs, ainsi que des infrastructures industrielles et des collectivités locales. Des Epl comme Causes Energia et Pays Basque Aménagement nous font déjà confiance.

Nous menons également des actions de sensibilisation aux écogestes par le facteur. Ainsi, la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées a confié à La Poste la distribution des équipements de collecte des biodéchets destinés à l'habitat collectif. Une action qui s'inscrit dans la stratégie territoriale de gestion des biodéchets déployée par la collectivité. Des kits ont été distribués, par vagues successives, par nos facteurs formés sur place. La prestation assurée par La Poste comprend la qualification des fichiers adresses, la préparation des kits, leur stockage ainsi que leur distribution en boîtes aux lettres.

Nous sommes aussi sollicités pour externaliser des services dans l'optique de faire baisser les coûts. Par exemple, l'EPF du Doubs possède un patrimoine qu'il va stocker pendant plusieurs années. Durant cette période « tout peut arriver » sur un bâtiment, c'est pour cette raison qu'il a sollicité La Poste pour réaliser des contrôles sur la qualité du bâtiment, son environnement, sur les risques d'intrusion... Nous assurons une vigie des biens : 36 sites sont placés sous la surveillance régulière de facteurs et de factrices lors de leur tournée en Bourgogne-Franche-Comté, et ce toutes les deux semaines, avec des facteurs formés dans cette optique-là. L'EPF peut suivre en temps réel son suivi

des relevés, via un portail client. Il est possible pour l'EPF de personnaliser la mission de surveillance selon chaque site sur le smartphone du facteur. C'est pour l'établissement public un gain de proximité et de réactivité pour la réalisation de cette mission de surveillance, pour s'assurer que les biens restent en état dans l'attente d'un nouvel usage et donc in fine un gain économique.

Vous livrez même des repas pour la restauration scolaire ou sociale...

En 2024, grâce à nos facteurs et à notre actif logistique, nous avons livré 10 millions de repas.

Le [portage de repas proposé par La Poste](#) est une solution pour aider les seniors ainsi que les personnes en situation de handicap à [conserver leur autonomie au quotidien](#). Cette solution est rassurante non seulement pour les bénéficiaires mais aussi pour leurs proches. En effet, ce passage permet de maintenir un lien social de qualité et d'assurer une présence régulière. Le facteur poursuit sa mission en veillant à ce que tous les aliments présents dans le réfrigérateur soient consommables (vérification des dates de péremption par exemple). Ces moments sont attendus avec impatience et appréciés car ils sont aussi un remède contre l'isolement, en témoigne l'augmentation des demandes constatées par les collectivités.

Comment se concrétise ce partenariat avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales et quelles en sont les prochaines étapes ?

Ce partenariat qui réunit la Fédération des élus des entreprises publiques locales et l'entité de la BSCC qui gère les Nouveaux Services nous permet de travailler plus étroitement ensemble au développement des territoires. Cela passe notamment par notre participation aux commissions thématiques, aux rencontres nationales et régionales pour mieux comprendre les problématiques et les enjeux des Epl et mieux faire connaître les dispositifs que nous proposons pour les accompagner. Mais également par la participation de La Poste au Congrès annuel des Epl. Nous avons le plaisir de retrouver chaque année l'ensemble des acteurs lors de ce temps fort. Ce partenariat nous permet de travailler en co-construction sur des travaux de veille et prospective pour alimenter les réflexions et analyses de l'ensemble des acteurs. Nous sommes régulièrement amenés à présenter le périmètre d'intervention de la Fédération des élus des Epl auprès des collaborateurs de La Poste afin d'enrichir la connaissance réciproque de nos organisations. Notre collaboration est basée sur l'innovation et la proximité, pour relever ensemble les défis de demain.

[En savoir plus](#)